



Prévention vaccinale : ce qu'il faut savoir

La notion de prévention décrit l'ensemble des actions, des attitudes et comportements qui tendent à éviter la survenue de maladies ou de traumatismes, ou à maintenir et à améliorer la santé. Nous parlerons ici plus particulièrement du volet vaccination, qui constitue un moyen de prévention fondamental envers certaines maladies infectieuses critiques.

par Marie DELERUE - Bénédicte FERRY - Cathy MÉNARD - | 01.12.2015 |



Niveau de technicité :



Vaccination et immunité

En France, les principales maladies contre lesquelles on vaccine les équidés sont la **grippe**, la **rhinopneumonie**

et le **tétanos**. Ces maladies sont soit responsables de **signes cliniques graves** (tétanos), soit à l'origine de **répercussions économiques importantes** (grippe, rhinopneumonie).

La vaccination consiste à **injecter dans l'organisme une substance dérivée d'un agent microbien** (bactérie, virus...) **appelée antigène**. Cet antigène est peu pathogène et facilement identifiable par l'organisme. **Le système immunitaire reconnaît cet antigène grâce à des molécules appelées anticorps et s'entraîne à lutter contre celui-ci**. Il mémorise la stratégie de destruction de l'antigène, de façon à obtenir une protection optimale en cas d'attaque réelle. Il y a mise en place d'une **mémoire immunitaire**.

La **première étape** consiste en une **primovaccination** : 2 injections espacées d'environ 1 mois :

- La **première injection** entraîne une **faible et courte production d'anticorps** (appelés Immunoglobulines M : IgM). Cette production est retardée de quelques jours. On déclenche ainsi l'ensemble de la réponse immunitaire, ce qui permet l'apparition de cellules mémoire, à durée de vie longue. On parle de **réponse primaire** ;
- La **deuxième injection** entraîne une **production immédiate et beaucoup plus forte d'anticorps** (appelées Immunoglobulines G : IgG, les plus efficaces) qui persistent pendant plusieurs mois. Elle permet l'apparition d'une **réponse secondaire**, avec stimulation rapide des cellules mémoire qui se multiplient et produisent des anticorps en grande quantité.

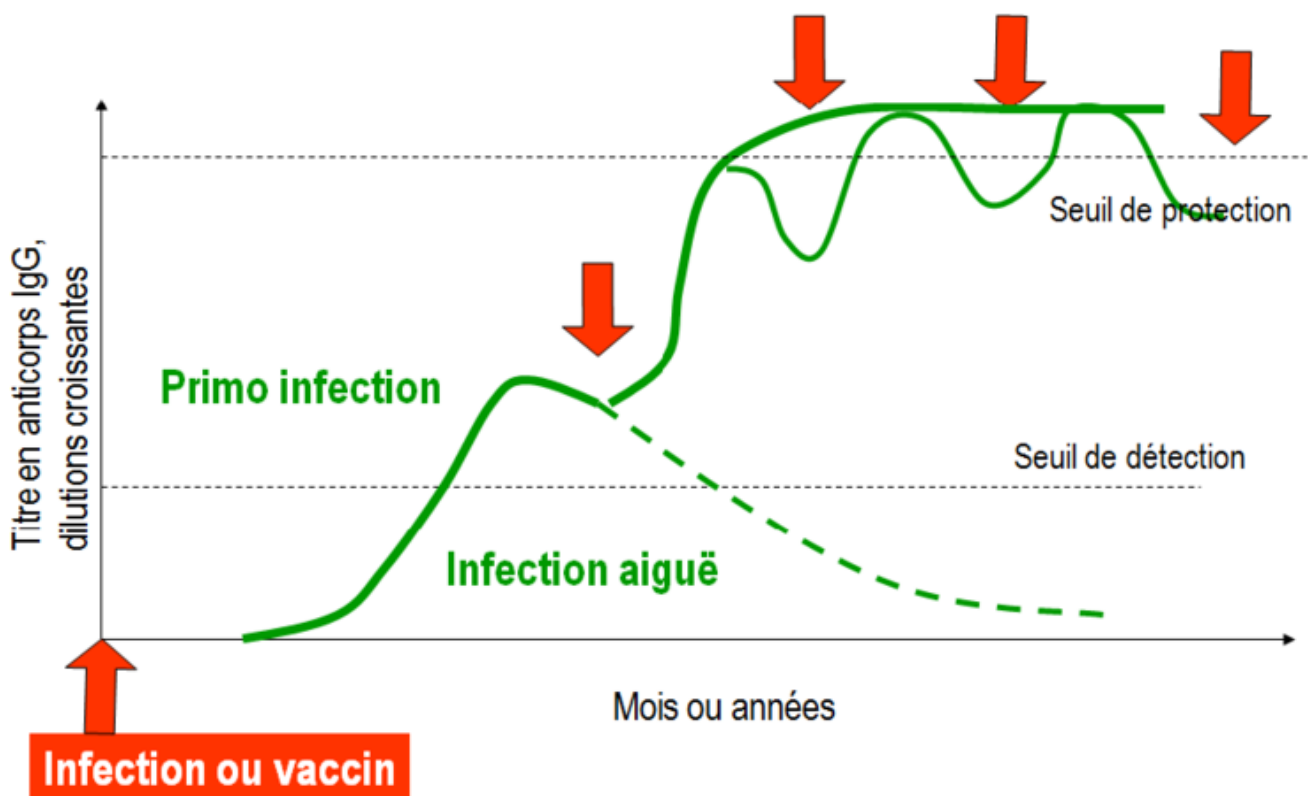
Cette protection immunitaire n'est cependant pas éternelle et des injections de rappel sont nécessaires pour la réactiver.

La vaccination n'empêche pas totalement la maladie de survenir, mais en diminue les signes cliniques et/ou limite la contagiosité de certaines maladies en diminuant l'excrétion de l'agent en cause.

Maladies infectieuses

Immunité et Vaccination

Réinfections ou rappels vaccins



Optimiser la protection vaccinale

La **vaccination** permet d'**améliorer l'immunité de l'individu mais aussi du groupe vis-à-vis d'une maladie**. Pour permettre une bonne protection des chevaux contre la grippe et la rhinopneumonie, il est important qu'au minimum 80% du cheptel soit vacciné pour permettre une diminution de la circulation des virus.

Quand ?

La **grippe** et la **rhinopneumonie** sont des **maladies plutôt hivernales**. Il est donc conseillé de favoriser la **vaccination contre ces maladies en automne**, avant la période critique, à savoir le début de la circulation des virus.



Concernant le poulain, il existe une « compétition » entre les anticorps maternels et vaccinaux. A leur naissance, le **tube digestif des poulains est perméable au passage des anticorps présents dans le colostrum de la jument**. Si la jument est correctement vaccinée, le poulain est donc protégé rapidement par les anticorps maternels (voir la fiche sur le **transfert de l'immunité**). Cette protection diminue au cours du temps et doit être complétée par une protection vaccinale. Cependant, ces anticorps maternels ont un effet

inhibiteur sur la réponse immunitaire du poulain au vaccin. Il faut donc attendre l'âge de 4,5 à 5 mois pour obtenir une réponse vaccinale optimale.

Dans quelles conditions ?



La **vaccination** doit être réalisée sur un **animal en bonne santé**, car toute maladie peut interférer avec la mise en place d'une bonne immunité. Ainsi, il est nécessaire pour le vétérinaire de réaliser un **examen clinique** sur chaque cheval qu'il doit vacciner. Un cheval présentant une hyperthermie (température rectale > 38,5°C) doit ainsi être écarté du protocole de vaccination. Cet examen permettra également de détecter certaines anomalies qui sont passées inaperçues auprès du détenteur ou du propriétaire du cheval.



De même, il est important de connaître le statut parasitaire du cheval avant de le vacciner (voir fiche sur la [vermifugation](#)). En effet, un parasitisme important peut diminuer la mise en place de l'immunité et il sera alors préférable de le vermifuger une semaine avant la vaccination. Un **contrôle parasitaire efficace** de l'effectif de chevaux est donc primordial pour améliorer l'efficacité de la vaccination.

Les notions de vermifugation et de vaccination doivent donc être réfléchies de manière concomitante. Par exemple, chez les poulains, vermifugés, le plus souvent, de façon systématique tous les 2 mois, il est intéressant de les vacciner 1 à 2 semaines après la vermifugation. En effet, en raison du pouvoir pathogène important des ascaris et de la moindre efficacité du système immunitaire, cette vermifugation est d'autant plus importante. Chez les chevaux adultes, la vaccination est idéalement effectuée après la vermifugation de large spectre de fin d'automne.

Cette vaccination doit, de plus, être réalisée **en dehors des périodes de stress**, que constituent le sevrage, un transport, un travail intense, une sortie en compétition ou plus généralement tout changement dans les conditions de vie habituelles du cheval. De même, il semble préférable de laisser une **période de repos d'au moins 48h** au cheval après vaccination et de reprendre progressivement le travail.

Si on prend l'exemple du **sevrage**, il constitue un stress à la fois pour le poulain mais aussi pour sa mère. Si le poulain reçoit la première injection vaccinale à 4,5 mois, il pourra recevoir la 2^{ème} injection à 5,5 mois et être sevré à 6 mois. Par contre, s'il reçoit sa première injection à 5 mois, il est préférable de le vacciner à nouveau à 6 mois, avant le sevrage, et de reporter celui-ci de quelques jours. Pour la poulinière, la date de vaccination dépend également de la date du sevrage, la date du dernier rappel, mais aussi son statut parasitaire. Un certain nombre de données zootechniques et sanitaires sont donc à prendre en compte pour choisir le moment idéal de la vaccination.

Dans ce cadre, le rôle du vétérinaire est donc primordial puisqu'il est le garant de la santé de l'animal et des bonnes conditions de vaccination. La consultation vaccinale permet d'établir un bilan sur l'état de santé du cheval et permet la prévention de nombreuses maladies par l'évaluation corporelle du cheval, l'examen de ses tables dentaires, la mise en place d'un plan de vermifugation par exemple.

La **vaccination** est un **acte médical strictement réservé aux vétérinaires** et qui engage leur responsabilité. De même, la vente d'un vermifuge est réglementée et doit faire suite à une ordonnance vétérinaire ou le cas échéant à un bilan sanitaire d'élevage. Pour que cette vaccination soit officiellement reconnue par les règlements des société-mères et les stud-books, l'apposition, sur le document d'identification, du cachet du vétérinaire avec son nom et son numéro d'ordre, sa signature et le numéro de lot du vaccin est obligatoire. Cette contrainte réglementaire n'est pas à prendre à la légère, puisque même s'ils sont rares, des chocs anaphylactiques (réaction allergique exacerbée) peuvent survenir.

En savoir plus sur nos auteurs

- **Marie DELERUE** Docteur vétérinaire - ingénieur de développement Ifce
- **Bénédicte FERRY** Docteur vétérinaire - ingénieur de développement Ifce
- **Cathy MÉNARD** Ingénieur de développement - Ifce



Pour retrouver ce document: www.equipedia.ifce.fr

Date d'édition: 21 01 2020

Ressources à télécharger



P
o
s
t
e
r

Prévention : les bons réflexes d'automne